



Déclaration commune des ONG lors de la 29^e session de la Commission des Thons de l'Océan Indien, La Réunion, 13 – 17 avril 2025

Les requins connaissent un déclin mondial sans précédent, avec plus de 37,5 % des requins, des raies et des chimères menacés d'extinction, soit deux fois plus que les espèces considérées comme « vulnérables » en 2014.

La situation des requins et des raies océaniques est encore pire : la moitié des 31 espèces océaniques sont soit « en danger critique d'extinction », soit « en danger ». Les populations de requins et de raies océaniques ont diminué de plus de 70 % au niveau mondial depuis 1970 en raison des activités de pêche industrielle, et leur déclin se poursuit¹.

Dans l'océan Indien occidental, 89 (40 %) des espèces de chondrichthyens connues sont actuellement classées comme « vulnérables ». Bien qu'elles soient également capturées de façon non intentionnelle, certaines espèces de requins et de raies sont également d'importantes espèces ciblées, tant pour la forte demande de leur viande que pour le commerce de grande valeur de leur ailerons².

La gestion durable des stocks de requins ciblés commercialement est nécessaire pour la viabilité économique à long terme de ces pêcheries. En outre, une gestion durable éprouvée des stocks de requins partagés dans la zone de compétence de la CTOI est une condition préalable importante pour permettre aux CPC de délivrer des certificats d'avis de commerce non préjudiciable (NDF) scientifiquement viables pour le commerce international des produits de requins conformément aux exigences de la CITES.

Dans la zone de la convention CTOI, le requin peau bleu, le requin-taupe bleu et le requin soyeux sont ciblés à des fins commerciales par les flottes industrielles et artisanales, et ces pêcheries devraient donc être gérées par le biais de procédures de gestion solides.



Toutefois, il n'existe actuellement des évaluations que pour deux stocks, le requin peau bleu et le requin-taupe bleu. Les requins peau bleue ont été évalués en 2021 comme n'étant ni surexploités ni victimes de surpêche, mais les avis de gestion ont averti que l'augmentation des captures actuelles entraînerait probablement une diminution de la biomasse et que le stock deviendrait surexploité et sujet à la surpêche dans un avenir proche.³

Le requin-taupe bleu a été considéré dans l'évaluation de 2024 comme étant à la fois surexploité et sujet à la surpêche, et les projections du stock montrent que des réductions substantielles de la mortalité totale liée à la pêche sont nécessaires pour reconstituer ce stock avec une forte probabilité dans un délai de 10 ans.⁴

En tant qu'organisations préoccupées par l'état désastreux des requins à la CTOI, nous applaudissons les [Maldives, le Pakistan et l'Afrique du Sud pour leur solide proposition](#) sur les requins et nous nous félicitons du nombre sans précédent de propositions sur les requins qui ont été soumises par les CPC pour la session de la Commission de cette année à La Réunion.

Nous appelons la Commission à enfin intensifier la conservation et la gestion des requins dans les pêcheries de la CTOI et à combler les lacunes et les insuffisances existantes en adoptant les mesures suivantes :

Pour les requins peau bleue :

- Donner la priorité et obtenir les ressources nécessaires pour lancer le MSE pour les procédures de gestion des requins peau bleue en 2025, comme proposé par le groupe de travail sur les méthodes (MSE).
- Sur la base des résultats de l'évaluation du stock de requins peau bleue en 2025, la Commission devrait, en 2026, limiter la mortalité totale admissible des requins peau bleue, en tenant compte du conseil du Comité scientifique de la CTOI, et allouer le total admissible des captures avec des limites de captures basées sur les captures déclarées mises à jour par chaque CPC.



Pour le requin-taupe bleu :

- Compte tenu de la grande vulnérabilité de cette espèce dans les pêcheries de la CTOI et des résultats de l'évaluation du stock de 2024, la Commission devrait adopter une approche de précaution et adopter un total admissible des captures (TAC) de 300 tonnes ou moins, réparti entre les nations de capture afin de fournir une probabilité d'au moins 60 % pour que le stock se reconstitue dans le quadrant vert du diagramme de Kobe dans un délai de 10 ans.
- Le TAC adopté devrait inclure tous les types de mortalité liés à la pêche, y compris la rétention, les rejets morts et la mortalité après remise à l'eau, tels que déclarés à la CTOI par les codes d'espèces SMA, MAK et MSK.

Pour la réduction de la mortalité des requins dans la CTOI :

- La Commission devrait examiner le résumé des conclusions et des recommandations de la réunion du WPEB(DP) en avril 2024 qui, à la demande de la Commission, a évalué la science existante sur les modifications des engins de pêche à la palangre pour réduire la mortalité des requins avec des contributions d'experts internationaux.
- Il convient donc que la Commission adopte la mesure recommandée visant à interdire, entre autres, l'utilisation de lignes à requins et d'avançons de fil (wire trace leaders) dans tous les navires de pêche opérant dans la zone de compétence de la CTOI dans la zone de compétence de la CTOI.
- La Commission devrait adopter l'approche en deux étapes proposée dans le document [IOTC-2025-S29 PropT\[E\]](#) pour interdire les lignes à requins dès le début de l'année 2026 et les fils traceurs (wire traces) dès le début de l'année 2027.

Pour tous les requins de la sous-classe des Chondrichthyes :

La Commission devrait mettre à jour la Résolution 17/05 en supprimant les exceptions existantes et exiger des CPC qu'elles interdisent l'enlèvement des ailerons de requins à bord des navires sans exceptions afin de mandater toutes les CPC pour « interdire le débarquement, la conservation à bord, le transbordement et le transport des ailerons de requins qui ne sont pas naturellement attachés à la carcasse du requin jusqu'au premier point de débarquement », comme proposé dans le document [IOTC-2025 S29-PropK\[E\]](#)

Pour les filets maillants :

La Commission devrait charger le Comité scientifique et le Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires (WPEB) de donner la priorité à la recherche sur les mesures visant à réduire les prises accessoires de requins et la mortalité due aux prises accessoires pour tous les types d'engins, en adoptant une approche spécifique à chaque engin, comme le propose la [IOTC-2025-S29 PropE\[E\]](#), et en commençant par les filets maillants en 2026. Les études existantes sur l'atténuation des prises accessoires^{5,6} suggèrent que l'installation de lampes LED vertes sur les filets maillants entraîne des réductions significatives des prises accessoires d'élastomobranes, de tortues de mer et d'autres espèces du pacifique tropical oriental.

- La Commission devrait charger le comité scientifique et le WPEB de réaliser des études pour valider ces résultats dans le cadre de son programme de travail pour 2026.

¹ Pacoureau, N., Rigby, C.L., Kyne, P.M. et al. Half a century of global decline in oceanic sharks and rays. *Nature* 589, 567–571 (2021). <https://doi.org/10.1038/s41586-020-03173-9>

² Bennett, R.H. & van Beuningen, D. & Bräutigam, A. & Bürgener, M.C.R. & Bladon, A. & Kiszka, J.J. & Leeney, R.H. & Okes, N. & Samoilys, M. (2022) Chondrichthyans of the Western Indian Ocean: Biodiversity, Fisheries and Trade, Management and Conservation. Wildlife Conservation Society, New York: 339 pp, 2 appendices DOI: 10.19121/2022.Report.44805

³ IOTC–WPEB17(AS) 2021. Report of the 17th Session of the IOTC Working Party on Ecosystems and Bycatch; Assessment Meeting. Online, 6 – 10 September 2021; [IOTC–2021–WPEB17\(AS\)–R\[E\]: 90 pp](#)

⁴ IOTC–WPEB20(AS) 2024. Report of the 20th Session of the IOTC Working Party on Ecosystems and Bycatch Assessment Meeting. Seychelles and Online, 9 – 13 September 2024 FAO Fisheries Department [IOTC–2024–WPEB20\(AS\)–R\[E\]: 122pp](#)

⁵ Senko et al 2022 Senko Jesse F., Peckham S. Hoyt, I Aguilar-Ramirez Danie, Wang John H., Net illumination reduces fisheries bycatch, maintains catch value, and increases operational efficiency, *Current Biology*, Volume 32, Issue 4, 2022, Pages 911-918.e2, ISSN 0960-9822, <https://doi.org/10.1016/j.cub.2021.12.050>

⁶ Allman P, Agyekumhene A, Stemle L. Gillnet illumination as an effective measure to reduce sea turtle bycatch. *Conserv Biol.* 2021 Jun;35(3):967-975. [doi: 10.1111/cobi.13647](https://doi.org/10.1111/cobi.13647). Epub 2020 Dec 30. PMID: 33000519.



We invite you to join us on April 14th at 1:00 pm,
Saint-Denis Conference Centre, Cardinal Room for

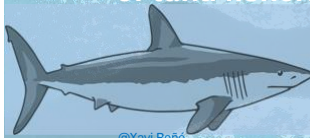
Pew



TURNING THE TIDE FOR SHARKS AT IOTC

Coffee & Sweets

to discuss shark conservation and management measures for the future
of tuna fisheries and healthy ecosystems in the Indian Ocean.



TURNING THE TIDE FOR SHARKS AT IOTC

Saint-Denis Conference Centre, Cardinal Room on April 14th at 1:00 pm

Welcome and Introduction

Dr Iris Ziegler
Head Fisheries Policies & Ocean Advocacy
Deutsche Stiftung Meeresschutz (DSM)

Fins Naturally Attached is the only truly enforcable measure to ban finning

Benoît Marcoux
DG Mare
The European Union

Reducing bycatch mortality for sharks in artisanal fleets – focus gillnets

Umair Shahid
Senior Indian Ocean Tuna Manager
WWF

TACs and Management Procedures for commercially fished sharks (blue shark, shortfin mako)

Glen Holmes
Senior Officer International Fisheries
The Pews Charitable Trusts

Banning shark lines and wire traces to reduce mortality of critically endangered sharks in longline fisheries

Dr. Hussain Sinan
DG Fisheries and Ocean Resource
Management, The Republic of Maldives

Q&A and Discussion